

6. VOIRIES

Deux principaux accès seront créés ou recalibrés pour la ZAD :

- Un accès direct au Club House sera réalisé à partir du futur rond-point qui fait la jonction entre la nouvelle rocade de contournement Est d'Alès et la RD 131,
- Un accès par le Nord, avec la création d'un rond-point devant la zone d'activité du CAPRA
- Un accès à l'Ouest pour la greffe.

Les voiries internes à la zone d'habitat golfique seront réalisées par les promoteurs.

De même, les voiries internes de la greffe seront étudiées par l'aménageur.

Le plan de voirie fait apparaître les aménagements et les profils retenus.

Le plan des voiries projetées est joint à ce dossier.

